

BCA BCA EXPERTISE  
TSA 51237  
80200 PERONNE  
Téléphone : 02.40.16.93.37

Date du rapport : 11/12/2025  
Référence BCA : 23 381 899  
N°du Rapport : 0  
Affaire :  
Société :  
Date de sinistre : 19/11/2025  
N°de contrat : □1788980  
N°de sinistre : □1788980  
Réf. émetteur : □1788980

P6

## RAPPORT D'EXPERTISE

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons le rapport que nous avons établi au titre du sinistre en référence.

Nous en avons transmis copie à votre assuré.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

VEHICULE : Voiture particulière (Propriétaire : )  
Genre : VP  
N° de la formule du CI : 2023EG13137 .  
Immatriculation : GR-258-TK Carrosserie : CI  
Marque : CITROEN En. : C  
Modèle : C5 AIRCROSS C5 Aircross Hybrid .  
Type : M10CTRVP198L319 Puiss. : 8 CV  
N° de Série : VR7 A4DGLS PL058847 PI.Ass. : 5  
1ère mise en circ. le : 11/10/2023 Couleur : Noir vernie  
Date certificat : 11/10/2023  
Kilométrage : Km (relevé) / 40 000 Km (retenu)  
PTAV : 1.77 T PTAC : 2.31 T  
Usures des pneus : AVG: 60%, AVD: 60% ARG: 100%, ARD: 100%  
Date de validité du contrôle technique : 11/10/2027

Véhicule examiné avant travaux le 01/12/2025 . Etaient présents pour le réparateur Monsieur , pour le BCA Monsieur

PIECES COMMUNIQUEES : Constat amiable (copie), Déclaration de l'assuré (copie), Ordre de mission (original).

SINISTRE CONSTATE : versement sans collision préalable

DOMMAGE IMPUTABLE : versement sans collision préalable - perte de contrôle Choc sur l'ensemble

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à : 36 534,00 € HTVA (43 840,80 € TVAC).

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 18 000,00 € HTVA (21600,00 € TVAC)

Valeur après sinistre : 0 €

Différence des valeurs : 18 000,00 €

Le montant de l'expertise retenu ne comprend pas la TVA, le véhicule ouvre droit à déduction du fait de ses conditions d'achat (L.L.D.). Cependant, si la facture des réparations est acquittée par le locataire, et que celui-ci n'est pas assujetti à la TVA, celle-ci est à prendre en compte.

La valeur après sinistre du véhicule est nulle. Aucun des professionnels du négoce des véhicules accidentés que nous avons consultés ne s'est porté acquéreur.

**Il nous a été indiqué que le propriétaire conservait son véhicule.**

Dans l'éventualité d'une prise en charge du sinistre, même partielle, par la société d'assurance, le véhicule serait alors concerné par les dispositions des **Véhicules Economiquement Irréparables**. Les dispositions des articles L 327-1 et L 327-2 s'appliqueraient.

Dans ces conditions et compte tenu des dommages, le véhicule serait considéré techniquement réparable au sens du deuxième alinéa de l'article R 327-2 du Code de la Route.

Nous avons tenté sans succès de joindre par téléphone le propriétaire du véhicule afin de l'informer de nos conclusions, les 02/12/2025 à 09:44 et , au numéro suivant: 0607558399.

Lors de l'examen du véhicule nous avons relevé des déficiences susceptibles de mettre en danger la vie de toute personne. Nous en avons informé l'assuré le 03/12/2025.

Le véhicule entre dans le cadre de la procédure des Véhicules Endommagés (VGE, articles L 327-4 et L 327-5 du code de la Route), nous n'avons pas effectué le suivi de remise en conformité.

TVA récupérable = Oui

Nous avons informé le 03/12/2025 l'assuré ainsi que l'émetteur de la mission, de la facturation potentielle de frais de gardiennage

par le dépositaire du véhicule.

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T	ACL %
C	GARNITURE DE PAVILLON	2 132,83	1	2	
CP	VOLET AR	1 466,25	1	2	
CP	PANNEAU DE COTE D SECTION HAUT DE CAISS D	1 192,61	1	2	
C	PROJECTEUR G G	992,23	1	2	
C	PROJECTEUR D D	992,23	1	2	
C	BERCEAU MOTEUR	896,33	1	2	
CP	PARE-CHOCS AV	820,21	1	2	
CP	CAPOT-MOTEUR	818,54	1	2	
CP	PORTE AV D D	809,38	1	2	
CP	DOUBLURE D'AILLE AR D COMPLETE D	765,44	1	2	
CP	PARE-CHOCS AR	751,17	1	2	
C	CONDENSEUR DE CLIMATISATION	716,73	1	2	
C	PARE-BRISE	679,17	1	2	
C	AIRBAG D DE PAVILLON D	677,77	1	2	
C	RETRORVISEUR G G	587,68	1	2	
C	RETRORVISEUR D D	587,68	1	2	
C	PORTE-MOYEU AV D D	507,40	1	2	
C	CALCULATEUR D'AIRBAGS	483,94	1	2	
C	VOLET D'AIR DE FACADE AV	473,20	1	2	
C	ECHANGEUR AIR-AIR	467,83	1	2	
C	RADIATEUR DE BATTERIE HAUTE-TENSION	447,16	1	2	
C	VITRE DE LUNETTE AR	392,36	1	2	
C	PARE-CHOCS AV PARTIE INFERIEURE	383,64	1	2	
C	CALANDRE	350,58	1	2	
CP	AILLE AV G G	324,05	1	2	
CP	AILLE AV D D	324,05	1	2	
CP	PAVILLON	319,52	1	2	
C	FEU AR D D	317,52	1	2	
C	TABLETTE AR	315,87	1	2	
C	JANTE AV D D	295,56	1	2	
C	JANTE AR D D	295,56	1	2	
C	ENJOLIVEUR AR DE HAUT DE CAISSE D	295,34	1	2	
C	PQE RADIATEUR DE REFROIDISSEMENT MOTEUR	284,26	1	2	
C	TRAVERSE DE PARE-CHOCS AV	278,60	1	2	
CP	DOUBLURE D'AILLE AV G SECTION AV G	271,86	1	2	
CP	DOUBLURE D'AILLE AV D SECTION AV D	271,86	1	2	
CP	RENFORT AV DE HAUT DE CAISSE D D	271,77	1	2	
C	MOYEU ET ROULEMENT DE ROUE AR D	257,90	1	2	
C	PROTECTION SOUS-MOTEUR	255,57	1	2	
CP	RENFORT AR DE HAUT DE CAISSE D D	246,33	1	2	
C	FEU AR D DE VOLET AR D	238,15	1	2	
C	VITRE DE CUSTODE D D	229,28	1	2	
C	AMORTISSEUR AV G G	226,01	1	2	
C	AMORTISSEUR AV D D	226,01	1	2	
C	PRETENSIONNEUR DE CEINTURE AV G	214,53	1	2	
C	SUPPORT DE GRILLE DE CALANDRE	207,51	1	2	
CP	PANNEAU EXTERIEUR DE PORTE AR D	204,87	1	2	
C	PNEUMATIQUE AV G G	200,00	1	2	60
C	PNEUMATIQUE AV D D	200,00	1	2	60

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T	ACL %
C	TRAVERSE INFERIEURE DE PARE-CHOCS AV	185,09	1	2	
C	PQE BRAS DE SUSPENSION AV D EUROREPAR D	170,21	1	2	
C	DEFLECTEUR D'AIR DE PARE-CHOCS AV	165,31	1	2	
C	ARMATURE DE PARE-CHOCS AV	160,23	1	2	
C	ELARGISSEUR D'AILE AR D D	148,16	1	2	
C	ENJOLIVEUR G DE PARE-BRISE G	144,29	1	2	
C	ENJOLIVEUR D DE PARE-BRISE D	144,29	1	2	
C	PARE-BOUE AV D D	140,74	1	2	
C	SPOILER DE PARE-CHOCS AV	132,30	1	2	
C	BOITIER DE TRAPPE A CARBURANT	123,53	1	2	
C	ELARGISSEUR D'AILE AV G G	122,00	1	2	
C	ELARGISSEUR D'AILE AV D D	122,00	1	2	
C	RENFORT D DE PARE-CHOCS AV D	119,69	1	2	
C	GRILLE D D'AUVENT D	119,46	1	2	
C	PARE-BOUE AR D D	118,16	1	2	
C	TRAVERSE SUPERIEURE DE FACADE AV	111,53	1	2	
C	BRIN BOUCLE DE CEINTURE AV G G	108,55	1	2	
C	ALLONGE D DE BERCEAU MOTEUR D	107,54	1	2	
C	PROJECTEUR ANTIBROUILLARD D D	96,30	1	2	
C	BRIN ENROULEUR DE CEINTURE AV G G	86,01	1	2	
C	LOT D'ENJOLIVEURS DE PROJECTEURS ANTIBR	85,98	1	2	
C	GUIDE D'AIR D DE PARE-CHOCS AV D	82,33	1	2	
C	ABSORBEUR DE PARE-CHOCS AV	80,91	1	2	
C	ENJOLIVEUR G DE PARE-CHOCS AV G	79,39	1	2	
C	ENJOLIVEUR D DE PARE-CHOCS AV D	79,39	1	2	
C	FEUILLE D'ETANCHEITE DE PORTE AV D D	76,44	1	2	
CP	FERMETURE DE PASSAGE DE ROUE AV D D	75,43	1	2	
CP	CHARNIERE G DE CAPOT-MOTEUR G	73,14	1	2	
CP	CHARNIERE D DE CAPOT-MOTEUR D	73,14	1	2	
C	SUPPORT D DE PARE-CHOCS AR D	72,16	1	2	
CP	APPUI D DE FACADE AV D	70,59	1	2	
C	FEUILLE D'ETANCHEITE DE PORTE AR D D	67,98	1	2	
C	LOT DE SUPPORTS LATERAUX DE PARE-CHOCS	66,16	1	2	
C	LECHE-VITRE EXTERIEUR DE PORTE AV D D	60,04	1	2	
C	DEFLECTEUR D'AIR D DE FACADE AV D	58,65	1	2	
C	COQUILLE DE RETROVISEUR D D	58,03	1	2	
C	PQE ROTULE D DE DIRECTION EUROREPAR D	57,47	1	2	
C	FIXATION D DE PARE-CHOCS AR D	56,11	1	2	
C	LOT DE SUPPORTS DE PROJECTEURS ANTIBROU	52,92	1	2	
CP	TRAPPE A CARBURANT	52,90	1	2	
C	TRAVERSE INFERIEURE DE FACADE AV	51,62	1	2	
C	KIT DE COLLAGE DE PARE-BRISE	51,62	1	2	
C	KIT DE COLLAGE DE VITRE DE CUSTODE D D	51,62	1	2	

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T	ACL %
C	KIT DE COLLAGE DE VITRE DE LUNETTE AR	51,62	1	2	
C	RACCORD DE GUIDE D'AIR D DE PARE-CHOC S D	48,33	1	2	
C	GACHE DE PORTE AR D D	45,30	1	2	
C	PQE ROTULE DE BRAS DE SUSPENSION AV D E D	38,83	1	2	
C	MONOGRAMME DE MODELE AR	35,57	1	2	
C	EMBLEMME DE MARQUE AR	35,20	1	2	
C	MONOGRAMME DE MARQUE AR	34,99	1	2	
C	MONOGRAMME D'AILE AV G G	34,78	1	2	
C	MONOGRAMME D'AILE AV D D	34,78	1	2	
C	PQE BIELLETTE D DE BARRE ANTI-ROULIS AV D	34,13	1	2	
F	CONTROLE TECHNIQUE PARTIEL-SUIVIVE	25,00	1	2	
C	DEFLECTEUR D'AIR SUPERIEUR D DE FACADE D	17,60	1	2	
F	ASSOUPLISSANT	12,00	1	2	
F	AGRAFES, RIVETS, VISSERIES	5,00	1	2	
F	CORPS CREUX	5,00	1	2	
F	ERD, ENLEVEMENT RECYCLAGE DECHETS	5,00	1	2	
C	FOURNITURE CARROSSERIE	5,00	1	2	
C	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	2,77	5	2	
T	PROJECTEURS G, D REGLAGE		1	2	
T	CAMERA DE RETROVISEUR INTERIEUR INITIAL		1	2	
T	CAMERA DE RETROVISEUR INTERIEUR REGLAGE		1	2	
T	CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT VIDANGE		1	2	
T	TRAINS AV, AR CONTROLE/REGLAGE		1	2	
T	VEHICULE ELECTRIQUE/HYBRIDE MISE HORS/S		1	2	
T	CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DE BATTERIE		1	2	
T	AILES AV G, AV D ECHANGE		1	2	
T	CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DE LA CHAINE		1	2	
D	CARTER EXTERIEUR DE SIEGE AV G DEPOSE/P G		1	2	
D	PROJECTEURS G, D DESHABILLAGE		1	2	
D	CAMERA DE RETROVISEUR INTERIEUR DEPOSE/		1	2	
T	APPUI D DE FACADE AV PREPARATION D		1	2	
D	LOT DE CAPTEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT		1	2	
D	LOT DE CAPTEURS LATERAUX D'AIDE AU STAT		1	2	
T	LOT DE PROJECTEURS ANTIBROUILLARD REGLA		1	2	
D	LOT DE PROJECTEURS ANTIBROUILLARD DEPOS		1	2	
D	RESERVOIR DE LAVE-VITRE AV DEPOSE/POSE		1	2	
T	PAVILLON PREPARATION		1	2	
D	JOINT SUR CAISSE DE PORTE AV D DEPOSE/P D		1	2	

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T	ACL %
D	JOINT SUR CAISSE DE PORTE AR D DEPOSE/P D		1	2	
R	PORTE AV G REMISE EN ETAT G		1	2	
P	PORTE AV G PEINTURE CLASSE 2 G		1	2	
D	PORTE AR D DEPOSE/POSE D		1	2	
D	LOT DE CAPTEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT		1	2	
D	LOT DE CAPTEURS LATERAUX D'AIDE AU STAT		1	2	
D	BRIN ENROULEUR DE CEINTURE AV D DEPOSE/ D		1	2	
D	BRIN ENROULEUR DE CEINTURE AR D DEPOSE/ D		1	2	
T	CALCULATEUR D'AIRBAGS INITIALISATION		1	2	
D	SIEGE AV G DEPOSE/POSE G		1	2	
D	SIEGE AR D DEPOSE/POSE D		1	2	
T	LOT D'AMORTISSEURS AV ECHANGE		1	2	
T	CIRCUIT DE CLIMATISATION MISE A NIVEAU		1	2	
T	ESSAI SIMPLE SUR ROUTE CONTROLE		1	2	
P	PEC Peinture choc 1		1	2	

#### MAIN D'OEUVRE

Dép. Chgt. Ctrl.	T1	T2	T3	Peinture
	42.8	23.0	3.3	
Redressement		3.0		
Total Heures	42,8	26,0	3,3	24.5
Taux Horaire	57,50	61,00	64,00	61,00
Forfait		52,00		

#### MONTANTS

MAIN D'OEUVRE	5 804,70
PIECES	(tva 20,00%) 29 553,73
INGREDIENTS DE PEINTURE	(48,00 €/H) 1 176,00
TOTAL HTVA	36 534,43
<b>MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)</b>	<b>43 841,35</b>

#### DEDUCTIONS

PART A CHARGE ASSURÉ (usures)	Changer : PNEUMATIQUE AV G G (60,00%), PNEUMATIQUE AV D D (60,00%)	240,00
TVA (Usuelles)		7 306,92
<b>TOTAL A CHARGE ASSURÉ (2)</b>		<b>7 546,92</b>

<b>MONTANT APRES DEDUCTIONS(1-2)</b>	<b>36 294,43</b>
<b>MONTANT DES TRAVAUX RETENU</b>	<b>36 534,00</b>

TEMPS NECESSAIRE AU REMPLACEMENT 10 jours

Tableau des critères qui ont conduit à initier la procédure VGE :

Critère(s)	Pièce(s) dangereuse(s)	Déficience(s)
Carrosserie	Passages de roues	Déformation importante
Carrosserie	Châssis	Déformation importante
Direction	Biellettes	Déformation importante
Liaisons au sol	Eléments de suspension	Déformation importante
Sécurité des personnes	Coussins gonflables	Dysfonctionnement (yc. mauvaise fixation)